



TITRE PROFESSIONNEL (ECSR) ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Objectif

Être enseignant de la conduite et de la sécurité routière pour des apprenants conducteurs et l'ensemble des usagers de la route.

Public visé et pré-requis

Personne titulaire du permis B hors permis probatoire et ayant les aptitudes physiques du groupe-lourd.

Avoir satisfait à un positionnement préalable à l'inscription

Programme

MODULE COMMUN AUX CCP 1 ET CCP 2

- L'environnement de la sécurité et de la conduite routières
- Les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières

CONTENUS SPECIFIQUES CCP 1 :

- Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.
- Ingénierie pédagogique appliquée à l'ECSR
- Animation pédagogique d'une séance de formation à la sécurité et conduite routières
- Pédagogie de la conduite sur véhicule léger
- Techniques d'évaluation et de remédiation appliquées à l'ECSR
- Période d'observation et d'application en entreprise

CONTENUS SPECIFIQUES CCP 2 :

- Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement
- Méthodologie d'analyse d'une demande relative à une prestation de sensibilisation
- Construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière
- Animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'Environnement
- Evaluation des dispositifs et de ses pratiques professionnelles pour les faire évoluer
- Période d'observation et d'application en entreprise

Moyens pédagogiques

Codes officiels du code de la route – tableau blanc – supports power-point – supports papiers – conventions collectives de la sécurité routière - Véhicules-école – maquette mécanique – piste privée – REMC – vidéo-projecteur – visualiseur – équipement informatique – plateforme LMS

Moyens d'encadrement

Formateurs titulaires du BAFM (Brevet d'Aptitude à la Formation des Moniteurs)

Modalités de suivi de l'exécution du programme

Utilisation du livret d'apprentissage- Evaluations en cours de formation-Registre de présence-Entretiens individuels

Validation de la formation

Titre Professionnel ECSR (niveau III) Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

Durée de la formation

910 Heures en centre et 280 heures en entreprise

CENTRE DE FORMATION

ECS_76 74 Boulevard des Belges - 76000 ROUEN
N° d'activité : 23760250876
N° SIRET : 339 192 924 000 19
N° AGREMENT TP : F2507600010
Lieu de formation : SAINT JEAN DU CARDONNAY 76150

ORGANISME CERTIFIE QUALIOPI 7 JUILLET 2024 CERTIFICAT N°02 908 VALABLE JUSQUE 06 / 07 / 2027

ECS76

74 Boulevard des Belges 76000 Rouen (agrément E 240760 0160) Tél : 02 35 98 40 40
44, rue de l'église, 76150 Saint-Jean du Cardonnay (agrément E 240760 0170) 02 32 96 72 05
SARL ECOLE DE LA ROUTE au capital de 15 245 Euros – SIREN 339 192 924
Formation Continue 23 76 025 0876

E-mail : rouen@ecs76.com

Site internet : <https://ecs76.fr>

MON
COMPTE
FORMATION

CONSULTER SES DROITS